



VERSAILLES PION

Rue de la Division Leclerc Quartier de Gally 78000 VERSAILLES



PLAN MASSE B2

Légende	Nota
Accès Parking Accès au site Accès bâtiment Jardin privé Jardin collectif pour les logements collectifs Toiture Terrasse Limite de propriété Emplacement place PMR Borne d'apport volontaire	TYOUAL Ses modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimenssions libres que l'équipement. Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles. Les surfoces indiquées sont approximatives ou sens de l'article 1261-15 et R261-31 du CCH dans la limite d'un seuli de 5% Les retombées, soffires, faux plofonds, condisations, rodicateurs, ainsi eu l'emplacement des équipements sont figurés à ture indicatif, Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier hors marché sont représentés en pointillés à titre indicatif, Les amenagements des terrasses et loggies sont représentés à titre indicatif, ils ne sont pas fournis avec le loggies sont représentés à titre indicatif, ils ne sont pas fournis avec le loggement. Finitions des terrasses et loggie sus reprotre aux notices decriptives. Hauteur sous plofond des pièces sans mention particulières 2,50m

Indice 15/03/2022